

#### Madame, monsieur,

de mes valeurs centristes, humanistes et européennes. Vous vous apprêtez maintenant à choisir votre député pour siéger à l'Assemblée est indispensable de donner au chef de l'État une majorité pour soutenir ses engagements, il est aussi essentiel que votre député soit en mesure de faire entendre votre voix, en toute indépendance, avec détermination et conviction. Vous me connaissez, parce que chaque jour je suis **près de VOUS**, vous savez que je me bats par-delà les clivages politiques et que j'agis toujours dans un esprit de rassemblement au service de notre territoire et de l'intérêt général.

Agir pour VOUS, pour notre territoire est le fil

soutien à la dépendance, un accompagnement efficace et juste de notre développement économique, la valorisation et le développement savoir à travers le maillage de nos écoles, un renforcement de l'apprentissage, de l'alternance et de l'enseignement supérieur. Cela repose aussi précieuse dont il faut prendre soin. Nous devons également mieux concilier la protection de notre environnement avec le progrès, la justice et la sobriété. Parallèlement, notre territoire doit s'affirmer encore davantage comme un territoire connecté. Vous pouvez compter sur moi pour faire battre le cœur de notre ruralité et accompagner sa vitalité et son attractivité.

Aujourd'hui, alors que la guerre s'est installée en Europe, nous mesurons tous combien il est important de faire vivre les valeurs d'humanisme, de solidarité et d'unité. Ensemble, nous pourrons affronter les défis continuer d'avancer avec VOUS. Vous savez que je serai immédiatement opérationnel, capable de porter vos attentes, vos difficultés, vos réussites. Vous avez pu constater ma détermination à vous défendre. Celle-ci est plus que jamais intacte voire décuplée car les crises que notre pays traverse nécessitent un engagement sans faille, un travail acharné, un réseau institutionnel parlementaire indispensable pour réussir dans le contexte actuel.

ès de VOUS - Avec VOUS - Pour VOUS, voilà ce qui me caractérise, ce qui fait ma force à votre service.



## Pour aller plus loin ensemble

### Canté

### Réguler l'installation des médecins

Les soins de proximité doivent être renforcés. Aussi, je propose d'adopter les différentes dispositions de ma proposition de loi visant à permettre un égal accès aux soins à travers un conventionnement sélectif des médecins, une obligation d'installation, après l'obtention du diplôme de médecin, dans les territoires sousdotés, pendant trois ans...

- Poursuivre le développement des maisons pluridisciplinaire de santé en permettant à des médecins et des professions paramédicales et médico-sociales de se retrouver autour d'un projet de santé commun.
- Développer le nombre médicaux en pratique avancée, notamment les infirmières/infirmiers, afin d'améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies
- Faire une quatrième année de médecine générale. Cette année professionnalisante permettrait aux étudiants en médecine de s'immerger dans les territoires sous-dotés et susciterait certainement de nouvelles
- Augmenter les capacités de formation dans les différentes filières de santé et adapter les formations aux enjeux du système de santé

- La formation est un puissant levier de transformation du système de santé. Elle doit s'envisager comme un moyen de réussite de l'atteinte des objectifs en matière de pertinence et qualité des soins, tarification, numérique, ressources humaines organisation territoriale.
- Mieux reconnaître les métiers de santé et revaloriser les métiers des établissements de santé et des Ehpad
- Développer l'attractivité du centre hospitalier du Nord-Mayenne en renforçant les coopérations avec les CHU d'Angers et de
- Sauver notre hôpital public en recrutant plus d'infirmières et infirmiers, d'aides-soignantes et aides-soignants et en ouvrant davantage de lits. Il faut moins de charges administratives pour les soignants, plus de responsabilités pour les paramédicaux et une place centrale des médecins dans la gouvernance.
- Avoir une nouvelle approche, plus globale, de la santé publique qui prend en compte l'environnement, le travail et l'alimentation.
- Améliorer la santé des femmes notamment à travers la prévention et le traitement des maladies cardio-vasculaires qui sont la première cause de mortalité chez les femmes ; le suivi des grossesses, la lutte contre l'infertilité, les cancers, l'ostéoporose, l'anémie...

- Faire de la prévention une priorité, en particulier pour les enfants
- Il faudra, notamment, accentuer la détection précoce de l'hyperactivité, la dyslexie, l'obésité... Il faut accompagner au mieux leur développement.
- Accompagner la mise en œuvre des mesures des États généraux de la santé organisés par le département
- Remplacer les agences régionales de santé dont la vision comptable et économique de la santé est loin de la réalité des territoires. Elles sont centralisées et déconnectées de leur environnement territorial. L'échelle pertinente en matière de gouvernance sanitaire se situe au niveau départemental. Il faut faire confiance aux territoires et rapprocher le décideur au plus près des préoccupations de santé. C'est pourquoi il serait plus opportun de mettre en place des agences départementales sous l'autorité hiérarchique des préfets afin d'en faire de véritables acteurs sanitaires de proximité.
- S'appuyer sur la télémédecine, mais sans transformer en relation dématérialisée ce qui est le fondement de l'acte médical : la rencontre avec le professionnel de santé. La relation humaine doit rester au cœur de notre système de soins. Pour autant, la télémédecine est une aide précieuse qui va nécessiter d'investir dans la formation des professionnels comme des usagers afin de s'approprier au mieux ces nouveaux outils.

# YANNICK votre député FAVENNEC

### Solidarité

- Déconjugaliser l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- Scolariser les enfants en situation de handicap en milieu ordinaire chaque fois que cela est possible
- Permettre aux parents d'enfants majeurs en situation de handicap de bénéficier du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile
- Créer un vrai statut pour les aidants familiaux et pour les familles d'accueil
- Mieux reconnaître et rendre plus attractif le métier d'aide à domicile
- Créer un service du maintien à domicile avec un seul interlocuteur pour l'aidant ou la personne âgée pour organiser tous les services et une «Prime Adapt'» prenant en charge, selon les ressources, jusqu'à 70% des coûts des travaux d'adaptation (salle de bain, escaliers, etc.).
- Augmenter le crédit d'impôt pour les emplois de service à la personne (maintien à domicile...)
- Reconnaître l'accueil familial comme une activité de service à la personne
- Recruter 50 000 infirmiers et aides-soignants supplémentaires en Ehpad d'ici 2027 (25% de plus qu'aujourd'hui)

Les Ehpad devront donner un rôle plus important aux soignants, aux familles et aux résidents dans la gestion de l'établissement.

- Se mobiliser pour conforter l'Adapt de Pontmain
- Lancer une convention citoyenne qui associera citoyens, spécialistes de l'éthique, professionnels, et tenir un vrai débat au Parlement sur une fin de vie plus humaine.



- Baisser les charges pour les indépendants, commerçants, artisans et agriculteurs
- Desserrer l'étau des normes technocratiques, en particulier, la surinterprétation française des textes européens qui pèsent quotidiennement sur nos agriculteurs.
- Assurer le renouvellement des générations, la formation et l'installation des jeunes agriculteurs
- Reconnaître la fonction nourricière de nos éleveurs et leur assurer un revenu juste et équitable en rapport avec le fruit de leur travail.
- Interdire l'importation de produits agricoles ne respectant pas les normes de production française
- Mieux protéger les producteurs face aux aléas climatiques
- Encourager l'élaboration de plans climat air énergie territorial (PCAET) pour prévenir les risques liés au changement climatique à l'image des initiatives volontaristes et exemplaires prises dans ce domaine par le Pays de Loiron.
- Accentuer l'investissement dans l'innovation et la recherche au cœur des territoires

### Pouvoir d'achat

- Augmenter la pension minimale, à taux plein à 1100 euros par mois
- Rétablir le bénéfice de la demi-part fiscale pour les veufs et veuves ayant élevé au moins un enfant
- Poursuivre les efforts en matière de revalorisation des petites retraites pour les agriculteurs, commerçants, artisans, salariés...
- Proposer un cumul emploi-retraite, plus simple et plus avantageux, pour ceux qui souhaitent travailler plus longtemps et effectuer une transition souple vers la retraite.
- Rémunérer les volontaires proches de la retraite ou à la retraite en leur permettant de faire profiter la société de leur expérience (aide aux devoirs, au montage de projet, transmission des savoir-faire...) et en créant un service d'appui de travailleurs seniors.
- Parvenir à une véritable égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Faire du lycée professionnel une voie d'excellence, avec la méthode qui a réussi sur l'apprentissage. Augmenter de 50% les périodes passées en stage en entreprise et rémunérer les jeunes.
- Transmettre le fruit de son travail: aucun impôt sur les successions jusqu'à 150 000 € par enfant, aucun impôt jusqu'à 100 000 € transmis aux autres membres de la famille (petits-enfants, neveux, nièces, etc.).
- Augmenter l'allocation de soutien familial aux familles monoparentales de 50 %
- Mettre en place un chèque alimentaire pour permettre aux plus modestes d'avoir accès à des produits français de qualité.

### Ruralité

- Créer un grand ministère de la Ruralité Il faut inscrire la ruralité au coeur du prochain quinquennat.
- Continuer le développement des maisons France services
- Multiplier les «tiers-lieux» (espaces de travail partagés, de production locale, de recyclage...), comme celui en cours de réalisation à Saint-Denis-de-Gastines.
- Simplifier le mille-feuille territorial Les élus départementaux seront les mêmes que les élus régionaux, avec un seul « conseiller territorial ». Les compétences seront clarifiées: une mission, un responsable.
- Œuvrer pour le développement d'une mobilité durable dans les territoires ruraux avec, entre autres, l'accès à une offre abordable de voitures électriques pour tous.
- Avant toute implantation d'éoliennes, organiser une concertation préalable avec les habitants des communes concernées très en amont du projet; octroyer un droit de véto au profit des maires et leur donner la possibilité de fixer une distance minimale entre éoliennes et habitations.
- Développer une politique volontariste de protection et de valorisation des haies bocagères, dans le respect d'un cahier des charges. Elles sont le refuge essentiel de la biodiversité.
- Favoriser le développement harmonieux de la pratique de la chasse et celui de la pêche de loisir, deux activités populaires



incontournables et essentielles de mise en valeur et de protection de la ruralité. La chasse, qui est une tradition séculaire, ne doit pas être limitée dans sa pratique, mais doit pouvoir s'exercer en toute sécurité tant pour les chasseurs que pour les promeneurs.

- Travailler dès à présent au contournement nord de la ville de Mayenne en évitant la traversée de la commune de Parigné-sur-Braye.
- Développer de véritables formations de secrétaire de mairie et rendre plus attractif ce métier indispensable au bon fonctionnement de nos communes.
- Rendre l'accès au haut débit effectif en tout point de la circonscription
- Amplifier les actions de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs. C'est un enjeu majeur pour la revitalisation de nos communes mais également pour l'égalité et l'engagement des territoires dans la transition écologique et énergétique.

# Transmission des savoirs et des valeurs

- Étendre le pass Culture pour accéder plus jeune à la culture
- Généraliser l'enseignement du code informatique et des usages numériques dès la 5°
- Créer 20000 postes d'accompagnateurs pour aider tous ceux qui en ont besoin dans la maîtrise des outils numériques et leurs démarches quotidiennes.
- Augmenter le montant du fonds national de développement de la vie associative et le rendre plus accessible et plus démocratique pour permettre, en particulier aux petites associations, de retrouver de la vitalité et du rayonnement.
- Poursuivre le dialogue avec la Sacem pour obtenir encore plus de simplifications et d'adaptations des tarifs en faveur des associations dans le respect d'une juste rémunération des auteurs compositeurs.
- Développer davantage les stages de scolarité en immersion au sein des associations pour sensibiliser les jeunes au bénévolat
- Déployer le service national universel, expérimenté depuis 2017, pour nos jeunes
- Favoriser l'engagement des jeunes en tant que réservistes
- Alléger les démarches administratives et réglementaires des bénévoles
- Soutenir activement toutes les actions du mémorial de la déportation de Mayenne
  Instaurer des mesures de réparation en
- faveur des orphelins de guerre de 1939-1945, pupilles de la Nation
- Mieux soutenir l'engagement bénévole en accordant un trimestre de retraite supplémentaire aux dirigeants associatifs justifiant de dix ans d'engagement.
- Revaloriser les frais kilométriques des bénévoles
- Continuer à promouvoir le triptyque Volontariat - Anonymat - Gratuité et soutenir toutes les associations de don du sang et de don d'organes en Mayenne.





Dès le premier tour Dimanche 12 juin 2022